

Rapport du C.A en date du 26 mars 2004. A.C LEUVEN

Présents : UNDORF Gilbert, DEFRAEYE René, BUGGENHOUT Francis, WIGGELEER Patrick, FIEVET Daniel, LEMAIRE Pierre-Jacques, DELTOUR Gérald, DELCOMINETTE Guy, ROLIN Jacques, VAN VLAENDEREN Michel.

Absents excusés : DURLET GHYSELEN Anne, RONSSE Marc, FERON Michel.

Invité : Monsieur ZINTZ Thierry, Président de la FRBTA.

Le Président ff a lancer cette invitation afin de réparer une lacune.

Le Président National remercie le CA pour cette invitation et précise qu'il se sent plus un coordinateur qu'un Président.

Pour lui être coordinateur c'est principalement être un rassembleur.

Rapport de la Réunion des Présidents à Theux :

Corrections des Statuts de la FRBTA = faits

Modifications des Statuts de la FRBTA en fonction des nouvelles réglementations = OK.

A.G de la FRBTA = aura lieu le 29/05/2004. Outre les membres de l'Exécutif, cette A.G comportera les administrateurs des deux Ligues.

Détachement des deux cadres vers BEAC = mis tous deux à disposition de BEAC.

Convention BEAC : 2.500 € à recevoir par chaque Ligue : reçu.

Conférence de Presse : le 16/04/2004 à 11h dans les locaux d'ETHIAS à Bruxelles, Boulevard de l'Astronomie.

Dossier Bilan à rentrer à l'ADEPS de 25.000 € pour le C.E

Bilan sera fait après le C.E

Tout est en ordre.

Commentaires sur l'A.G de la Ligue : pas de commentaires

Ballottage : 169 nouveaux membres sont présentés et acceptés

3 nouveaux clubs sont acceptés : 411 ADS (Archers de Seraing), 412 CDC (Compagnons du Comté), 310 CAD (Compagnons de l'Arc Droit).

Championnats :

LIGUE JEUNES ET LIGUE SENIORS : augmentation des participations par rapport à 2003.

Belgique JEUNES : plus de médailles pour nos Jeunes qu'en 2003.

Belgique SENIOR : succès mitigé, serait ce l'éloignement ?

Un seul archer de la LFBTA n'avait pas payé, le règlement doit être fait à l'heure actuelle.

Conclusion : l'élaboration de tels championnats n'est pas faisable par un club seul, il faut prévoir l'aide des clubs de la Province.

Amendement au Circuit BOR 2004 : proposition d'adapter les distances aux nouvelles règles FITA pour les cadets et envisager la possibilité d'inclure la distance Benjamin. Mais pas de classement et pas de prix pour ces deux catégories.

Réponse du C.A : Pas de finales pour les cadets s'ils tirent à 60 M, mais FACULTATIF. (9 OUI)

Le BOR doit rester une EPREUVE OU TOUTES LES CATEGORIES SONT CONFONDUES. (9 OUI)

Il faudrait plutôt essayer de créer des tirs spécifiques JEUNES avec toutes les distances Jeunes.

Si les cadets veulent tirer à 70 M et faire des duels à 70 M ils le peuvent, mais il faut savoir que les Juniors CUP seront précédées d'une EPREUVE FITA de qualification.

Séparation du C.B du BOR : le championnat de Belgique ne sera plus la Finale du BOR. (9 OUI)

COUPE DE Belgique = Classement du BOR

CHAMPION DE Belgique : CHAMPIONNAT DE Belgique.

Championnat de Belgique JEUNES à Uccle :

Le Président ff remercie le club de GAU pour l'acquisition de ce Championnat.

Le D.T annonce 4 catégories officielles: PUPILLES 12 ans et moins

BENJAMINS 14 ans et moins

CADETS 16 ans et moins

JUNIORS 17 et 18 ans

Mail du Président de la HBL concernant la demande de participation de deux archers francophones : affaire réglée.

Le Secrétaire général répondra au GPE concernant les infos de l'ARCHER.

Pour l'avenir peut être prévoir deux ARCHER (1 à chaque début de saison de tir, mais complets), partager les nouvelles entre l'électronique et le support papier.

Faire paraître l'identité du rédacteur de l'article : ce sera fait dorénavant.

Distribution de tickets gratuits pour le C.E : la marche à suivre est dans l'ARCHER du 1^{er} trimestre 2004.

Assemblée Générale à BERTRANSART : attendre.

ADEPS : médaille d'OR pour Marie Claire VAN STEVENS : les documents ont été rentrés par le Secrétaire général, tout est en ordre.

REFORME DE LA LOI SUR LES ASBL : le secrétaire général et le Responsable de la Gestion Sportive se sont attelés à la tâche. Les nouveaux statuts devraient être prêts pour juin 2004.

Invitation ADEPS et clubs au Blocry (LLN) :

Conférence de Presse : OK

Reportage dans le VLAN.

Le 2 octobre aura lieu la remise des récompenses.

ANTI DOPAGE :

Toutes les informations sont dans l'ARCHER du 1^{er} trimestre 2004.

Les documents officiels peuvent être obtenus auprès du secrétariat administratif..

Il faut être très attentif à cette nouvelle réglementation.

L'archer concerné doit toujours avoir ces documents avec lui.

La Commission Médicale est inexistante en Tir à l'Arc.

Le COIB et l'AISF sont en discussion afin de trouver une solution à ce sujet.

Alcool : interdit, mais rien n'est prévu actuellement pour le contrôle.

Dans le futur, sitôt l'achat du matériel de contrôle par le Ministère ??

A Bruxelles, pour le C.E : vu le désaccord entre les deux communautés, il ne sera pas possible d'effectuer les contrôles sous le sceau du Ministère de la Santé de la Communauté Française. Un médecin assermenté de ce Ministère fera ces contrôles comme bénévole.

Le rapport du C.E Indoor à SASSARY est remis

Rapport technique du C.E Indoor SASSARY : transports = néant. Très désordre.

Organisation très peu compétente.

Résultats :

Compound : Résultats OK dans l'ensemble. Epinglons la médaille d'Argent en Equipe des DAMES COMPOUND (ANRIS, WILLEMS, VERHOEVEN) et la 4^{ième} place de l'équipe homme compound. Recurve Dames : moins à dire

Recurve Homme : mieux que les Dames

Du bon niveau Belge mais pas encore de niveau international.

Les Juniors étaient bien représentés surtout les Pays de l'Est.

Salon des Sports de Charleroi : sur invitation du Ministre Dupont.

Exposé des « Clés pour la Forme » document employé dans l'enseignement mais peu mis en pratique dans les Fédérations Sportives.

Plan Programme 2004 :

Les données et bilan des championnats ont été rentrés.

Relation des réunions : bon dans l'ensemble

Relation des contacts avec les clubs : certains clubs n'hésitent pas à souhaiter la venue du D.T. Celui-ci est disponible.

Stage Antalya: Pâques 2004.

En ordre.

La plupart des paiements ont été reçus.

Sélection pour BOE (Junior CUP) :

Les sélectionnés devraient être définis après le tir « longues distances » de Libramont.

Soirée Parrainage DURLET, PIETTE et LAPORTE : sur l'initiative d'Anne DURLET, une soirée spaghetti est organisée afin de récolter des fonds pour intervention dans le coût des participations personnelles lors des JUNIOR Cup.

Le rapport du symposium de JUGE INTERNATIONAL de LILLESALL est remis au trésorier par le Responsable de l'Arbitrage.

Le rapport de l'arbitrage de SASSARY est quasi complet et sera envoyé au plus vite.

Un courrier émanant du Gouvernement Bruxelles Capitale est remis au délégué de Province du Brabant.

Invitation de la Ligue lutte olympique pour le 21/3 reçue le 25/3.

Demande de modification d'horaire : le C.A accorde au cadre administratif la modification d'horaire demandée.

A SAVOIR : de 14 h à 18 h au lieu de de 15h à 19 h.

Les heures prestées lors d'un C.A seront récupérées le vendredi suivant.

Rapport du Secrétaire général : le règlement ETHYAS a été traduit (de la HBL) et est incorporé dans l'ARCHER.

Le tir TELEVIE par le club 403 LIEGE a rapporté 1700 €.

Rapport du Trésorier :

Tous les dossiers 2003 en suspens sont clôturés.

Le bilan 2003 est corrigé.

Demande de subventions pour les dossiers propagande est rentrée – calcul en cours.

Subvention propagande : CE SASSARY, GP WHYL, CE Bruxelles, GP ANTALYA ; CM FIELD PLIVITCE. J CUP BOE ; J CUP NYMBURG ; C M JUNIOR LILLESALL)

Dossier C.E SASSARY est rentré et suit son cours.

Avances 2004 : reçu 59.300 €.

Coût de l' A.G à Villers la Ville = beaucoup trop cher.

Plan Programme 2004 : budgets acceptés par Mr FRANIC, à concurrence de 40.000 € (55.000 € prévus) et au lieu de 35.000 € en 2003

Sont supprimés l'assurance et les bourses individuelles.

Raisons invoquées : Manque d'Elites Internationales

Pour 2005 il faudra modifier la structure du PP et aller vers la formation des Jeunes.

Le D.T devra suivre les cours Français de MONITEUR (frais acceptés par l' ADEPS) dans le courant du 2^{ème} semestre 2004.

Nombre de cotisations perçues à ce jour : 1484.

Ministère des Finances : le document 281-50 est devenu le 281-30

Rapport du Responsable de l'Arbitrage :

L' AG des arbitres à eut lieu.

Quatre candidats sont acceptés : DE HOORNE Gilda , NITELET Rita, MEUNIER Patrick, WILLEMS Henri.

Les nouveautés (FITA et LFBTA) ont été expliquées.

Les nouveaux documents sont en possession des arbitres

Tenue des arbitres : POLO ROUGE.

Toutes les nouveautés sont dans l' ARCHER du 1^{er} trimestre.

Rapport du Directeur Technique :

Présente le règlement du try-out en vue de sélection pour le C.E

NOUVEAUX BREVETS : le brevet est réalisé une fois et une seule fois.

Espère être invité dans les Provinces afin d'expliquer les différentes nouveautés de ces brevets.

Rapport du Responsable Communication :

Suggère que le DT soit abonné à la revue française de tir à l' arc : accepté par le C.A

BEAC : établissement de la liste VIP de la LFBTA.

Besoin de marqueurs les mardi, mercredi et vendredi.

Les bénévoles seront logés (au-delà de 60 km).

Réunion de l' Exécutif de l' EMAU le 23/05/04

Réunion du Conseil de l' EMAU.

La présence de Jacques ROGGE est espérée lors de ce C.E
Besoin de monde pour les try-out : la RTBF a promis d'être là.
Un appel sera de nouveau lancé sur le site et via les clubs.

Les clubs qui voudraient bénéficier d'une « bonne affaire » peuvent racheter 35 cibles et 35 trépieds. (Ciblerie du CE). S'adresser au responsable Gestion Sportive.

Rapport du Responsable Gestion Sportive :

Le dossier de formation des cadres est remis au DT

CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRES : pas de subsides de l'ADEPS pour équipe à l'étranger.

<u>NATIONAL</u> :	CB salle JEUNES :	20 février 2005
	CB salle Senior :	26 et 27 février 2005

Championnat de LFBTA salle :	13 février 2005
Championnat LFBTA Jeunes salle :	5 ou 12 février 2005
Championnat Provinciaux salle :	6 février 2005.

C M FIELD : Subsides du COIB de 2000 € pour les 4 Elites Field (y compris la préparation).

Rapport du Responsable Sport pour Tous et Promotion : absent excusé

Rapport de la Responsable Sport pour Tous et Développement : absente excusée.

Rapport des Délégués de Province :

BRABANT : les archers du Brabant seront présents lors des TRY –OUT.

HAINAUT : problème de mail reçus par le secrétariat administratif :

Tout e-mail (LFBTA) dont l'adresse du destinataire est mal configurée arrive automatiquement au secrétariat administratif, qui redistribue de suite via l'ancien e-mail.

Des tireurs n'ont pas été prévenu de l'annulation du tir de HUY. Le Délégué de Province de liège fera la remarque au club de HUY.

LIEGE : Espère que le déroulement d'un tir BOR sera identique dans les deux ligues.

Demande de pouvoir introduire le tir TELEVIE dans le calendrier de la LFBTA : accordé.

Demande si les brevets réalisés lors de ce tir peuvent être homologués : accepté.

Est-il possible que des archers puissent aller s'entraîner au Flowers avec les Elites ?

Réponse : les stages au Flowers sont réservés aux Elites.

Est-il possible de faire des stages de réglages ? Réponse : OUI, ces stages devraient être organisés par les Délégués de Province pour les clubs de leur Province en collaboration avec le DT. Les frais seraient à charge des clubs et/ou de la Province.

NAMUR : absent excusé.

Luxembourg : la Province redémarre, des réunions sont prévues.

Tir Nature : Présente le nouveau règlement TIR NATURE 2004.

Un pas de tir pour les moins de 11 ans est prévu.